

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois " 4 —
Trois mois " 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | **Organe du parti ouvrier** | Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace.
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 avril 1893

Illusions perdues

En voyant un correspondant du *National suisse* entrer résolument dans la discussion de la question du droit au travail et prendre le taureau par les cornes, nous avons pensé et nous attendions avec la plus grande impatience les formules nouvelles présentées par lui, pour remplacer ce « droit au travail » qu'il considérait comme absolument impraticable.

Nous étions d'autant plus en droit d'attendre du nouveau, qu'il est à remarquer que le journal radical a fait, depuis un certain temps, énormément de marche en avant; ce qui nous laissait supposer que ses correspondants avaient dû emboîter le pas.

Oh désillusions!

Le remède proposé par l'honorable correspondant, a déjà été servi de toutes les façons et à toutes les sauces, et pour nous le présenter, M. A. J. ne s'est même pas donné la peine d'y ajouter le sel et le poivre. C'est en effet par la *charité* que le correspondant veut remplacer le droit au travail impossible selon lui et c'est « le droit à l'assistance » qu'il préconise et qu'il entend peut-être — il ne le dit pas — faire entrer dans la Constitution.

Et, remarque à faire: dans l'intention de faire mousser sa proposition, M. A. J. nous fournit lui-même les moyens nécessaires pour *l'éreinter* à tout jamais. Voyez plutôt; c'est lui qui parle:

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler que l'assistance légale produit en maintes circonstances des effets déplorables, en particulier celui développer le paupérisme, tandis qu'il s'agirait de réduire toujours d'avantage celui-ci, sinon de le faire disparaître. Ce fait constitue même une loi économique formulée de la façon suivante: « Le nombre des pauvres grandit en proportion directe des secours qu'on leur donne », et voici quelques-unes des raisons que de nombreuses expériences permettent d'invoquer pour en fournir la preuve:

1° Nombre de gens tombent dans la pauvreté par le fait qu'ils n'ont pas à compter sur eux-mêmes, puisque d'autres leur fournissent des ressources assurées, qui les dispensent de tout travail.

2° L'assisté, dont le sort sera devenu supportable et qui aura pris du reste l'habitude de recevoir des secours réguliers, préférera toujours la sécurité d'une rente sur laquelle il peut compter à l'incertitude d'un salaire quotidien.

3° Aucune classe de la société n'augmente avec autant de rapidité, au point de vue des naissances, que celle des assistés. Certaines familles perpétuent ainsi, avec les vices engendrés par la misère, une race qui fait le désespoir des hommes appelés à exercer leur activité dans le domaine de l'assistance publique.

Mais soyez donc logique avec vous-mêmes, cher monsieur A. J.; vous venez déclarer d'une manière irréfutable « que le nombre des pauvres grandit en proportion directe des secours qu'on leur

donne » et comme remède, vous dites: *charité!*

Vous déclarez que certains individus n'ont plus besoin de travailler puisque d'autres les entretiennent.

Vous dites que celui qui aura l'assurance des secours ne voudra plus risquer l'incertitude d'un salaire quotidien comme conséquence de son travail.

Enfin, vous l'affirmez, et vous avez raison, que les assistés, mieux que tous autres, ont des tendances prolifiques dont le résultat amène des contingents fabuleux à l'armée du paupérisme.

Allons! monsieur A. J., ces gens-là ne voulant pas travailler, à quoi voudriez-vous qu'ils passent leur temps?

Mais assez de dissussion; les vrais travailleurs ne veulent pas de l'aumône; entendez-vous bien? M. A. J.

Ils veulent du travail suffisamment rétribué, qui leur permette de verser leur cote-part dans la caisse créée en vue de leur donner les moyens de vivre, lorsque le travail diminuera. Quand cela arrivera, ils n'auront pas d'aumône à réclamer, mais bien leur dû, fruit de leur épargne; *la petite épargne*, il est vrai, mais la seule véritable.

Et puisque vous mettez en avant le *Galiléen*, ce premier et sublime socialiste, nous pouvons vous affirmer que s'il revenait, il aurait une belle occasion de recommencer la fameuse scène du temple; certes! ce ne sont pas les vendeurs qui feraient défaut. *

Le coup de collier

Le ciel de notre horizon industriel s'est éclairci et ce gros nuage de crise qui planait sur nos contrées horlogères depuis plus de deux ans, a été dissipé par un fort courant d'affaires qui, en balayant notre ciel a ramené pour tous le soleil du contentement et de la gaité.

Pour qui connaît et observe nos populations horlogères, le contraste entre les allures d'aujourd'hui et celles d'il y a quelques mois est frappant. Ce n'est pas que la situation actuelle soit absolument réjouissante et que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes; tant s'en faut. Mais le travail est plus abondant et l'espérance aidant, on oublie presque les mauvais jours pourtant si près de nous.

Il nous souvient d'avoir, il y a quelques mois, visité un atelier où le travail manquait. Tout le monde était à son poste, dès l'heure d'ouverture le matin. Sombre et morne devant son établi désert, l'ouvrier épiait chaque bruit, cherchant dans tout visiteur, dans tout passant presque, à découvrir un messenger de bonnes nouvelles. Mais ils étaient rares alors, les porteurs de bonnes nouvelles, c'est-à-dire ceux qui apportaient du travail. Et quand une commande arrivait enfin, chacun se pressait pour savoir s'il en aurait sa part; on distribuait tant bien que mal le travail à exécuter, selon les aptitudes spéciales des ouvriers; les privilégiés s'y mettaient

avec ardeur, avec rage même, pour pouvoir s'offrir à la prochaine distribution; les autres demeuraient là, pensifs et soucieux, attendant leur tour.

Que de pensées amères ont dû s'agiter dans la tête de nos ouvriers pendant ces mortelles heures d'inutile attente! Combien devaient être tristes ces retours au logis, quand à la question anxieuse de la mère de famille, le père devait répondre par ces mots d'une désespérante monotonie: Toujours pas d'ouvrage!

Et combien d'ouvriers n'ont-ils pas dû se dire, faisant un triste retour sur le passé: Ah! si j'avais su, comme j'aurais bûché quand l'ouvrage allait bien!

C'est que nous touchons ici à l'un des côtés sombres de nos habitudes et de nos mœurs. Que de fois n'a-t-on pas signalé le manque de prévoyance générale de notre population et sa mobilité d'humeur et de caractère, qui est une force en ce qu'elle lui donne la faculté de passer sans transition du découragement à l'espérance, mais qui est une faiblesse parce qu'elle lui enlève jusqu'au souvenir des mauvais jours et qu'ainsi les leçons du passé sont trop souvent perdues!

Mais ne moralisons pas; aussi bien serait-il cruel de jeter une ombre au tableau des meilleurs jours que nous vivons maintenant.

Donc « l'ouvrage va mieux » et si les prix n'étaient pas tant descendus pendant la terrible période dont nous sortons à peine, tout le monde s'en tirerait.

Nous avons revu, ces derniers jours, ce même atelier dont nous avons dépeint la morne apparence des jours de crise. Quel changement!

Plus de visages attristés, plus de travailleurs aux fronts soucieux quémendant de l'ouvrage. Le marteau tombe bruyamment sur l'enclume, le burin enlève prestement sa bûchille, la lime mord gaîment le métal. Tout le monde se démène, s'agite, s'empresse; le travail se fait joyeusement, entre les rires et les chansons... et il en est ainsi tous les jours.

Tous les jours, disons-nous! Nous voudrions pouvoir l'affirmer et c'est avec une véritable satisfaction que nous enregistrons l'effort continu, la tension au travail, apportant une compensation aux pertes de gain de la période de repos forcé que crée la crise, rétablissant l'équilibre dans les finances ouvrières.

Hélas, il n'en est pas absolument ainsi. On oublie vite les mauvais moments, disions-nous; nous aurions pu ajouter: on n'oublie pas les mauvaises habitudes. Le travail a repris, et avec lui a fait sa réapparition, *le bon lundi* avec son lendemain obligé. Le travail est abondant, l'établi est couvert de cartons; c'est fameux, la sécurité est là. Les cartons ne s'envoleront pas; on les retrouvera après le temps passé hors de l'atelier et on se mettra fiévreusement au travail, pour rattraper le temps perdu... comme si le temps perdu de l'ouvrier se pouvait rattraper jamais! Nous ne généralisons pas certes; et pour-

tant le type que nous esquissons n'est pas l'exception, tant s'en faut.

Et voyez comme c'est singulier. Quand le travail manquait, tout le monde était sur le pont; à l'heure dès le matin et jusqu'au soir.

Aujourd'hui, le travail abonde et pourtant on en « débranche » moins qu'on ne pourrait le faire; il semble qu'on veuille le ménager pour le faire durer. Erreur, erreur profonde. Ce que l'un ne fait pas, d'autres le font. Et pourquoi?

Voici: Nous ne sommes plus à l'époque où le fabricant prenait son temps, six mois, une année ou plus, pour exécuter une commande. Ce qui est demandé doit être livré au jour et à l'heure; *une livraison retardée, c'est la perte d'une commande nouvelle*. Il ne faut donc pas s'oublier dans la contemplation du travail à faire; il faut l'exécuter, tout de suite, pour qu'il en vienne de l'autre; il faut y aller de tout son cœur et de tous ses bras... le repos, le repos forcé avec son vilain cortège d'idées sombres et de désespérance, viendra fatalement et toujours trop tôt, puisque les crises horlogères sont périodiques et qu'une autre imprévoyance, — non plus celle de l'ouvrier, mais celle de la classe possédante et dirigeante, qui oublie trop souvent qu'elle a charge d'âmes — nous livre sans défense à leurs terribles conséquences.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui ne voient d'autre remède à la souffrance que la résignation, d'autre existence pour l'ouvrier que le travail sans trêve et sans repos. L'ouvrier doit vivre, c'est-à-dire faire dans sa vie la plus large part au travail et au devoir, et une autre part aux jouissances naturelles et honnêtes.

Mais nous traversons une période où les circonstances générales sont plus fortes que les désirs et que les volontés. Nous ne sommes pas maîtres du choix de nos heures de travail ou de loisir; ceci est vrai pour le patron aussi bien que pour l'ouvrier. Les affaires commandent et le patron doit obéir, s'il veut maintenir sa situation et occuper son personnel; aussi, malgré tout l'agrément qu'il aurait à pouvoir répartir le travail d'une façon égale chaque jour de l'année, il faut bien qu'il se résigne à se tenir à la disposition du client et s'organise pour pouvoir, en tout temps, exécuter promptement les commandes qui lui viennent.

L'usine et l'atelier sont comme un navire toujours sous vapeur et prêt à partir au premier signal. Mais pour que le départ s'effectue, il est nécessaire que les matelots soient à bord; et, pour que le navire puisse poursuivre sa course, il ne faut pas que l'équipage déserte à la première escale.

Donc, plus de *bons lundis* quand les affaires marchent et que le travail abonde; mais les heures normales remplies et bien remplies tous les jours.

Ce n'est pas un *coup de collier* qui fait peur à nos ouvriers; mais encore faut-il être là, pour le donner au bon moment. *Fédération horlogère.*

Le parti ouvrier belge

Nos lecteurs liront avec intérêt quelques détails sur l'organisation du parti du Suffrage universel en Belgique.

Dans aucun pays monarchique, le faisceau des forces populaires n'est aussi solidement lié. Les libéraux avancés, les progressistes marchent, la main dans la main, avec les chefs des groupes ouvriers. Janson, Anseele et Volders, voilà les trois grands noms de la démocratie wallonne et flamande.

Anseele et Volders, tous deux disciples de César de Poesse, le maître du socialisme modéré belge, jouissent d'un prestige incontesté, l'un à Gand, l'autre à Bruxelles. Ils se gardent de prêcher le recours à la violence et répudient la révolution à main armée. Comme les socialistes allemands, ils ont atténué leurs programmes, afin de ne pas effrayer la fraction de la bourgeoisie qui leur prête un appui précieux.

Une seule revendication est mise en évidence et sans cesse reproduite : celle du Suffrage universel, et elle ne saurait écarter les petits commerçants, les patrons en chambres, qui, eux aussi, souffrent du vieux régime électoral.

Dans leurs capitales respectives, Anseele et Volders ont ainsi formé, grâce à leur modération apparente, à leur large esprit de tolérance et de conciliation, des partis admirablement disciplinés et tout prêts pour la lutte.

Anseele, le roi de la Flandre ouvrière, travaille les ateliers depuis quinze ans, surexcitant par son éloquence jeune et impétueuse, ces âmes gantoises, toujours passionnées pour toutes les libertés. Il a créé le Vooruit, vaste société coopérative de production et de consommation qui est le donjon, le réduit du socialisme belge, et qui vend aux travailleurs, presque au prix de revient, du pain, de la viande, des vêtements, des chaussures, tout le nécessaire de la vie courante. On peut déjeuner et dîner au Vooruit, mais l'alcool en est exclu. Le Comité organisateur y donne des fêtes, des concerts et des bals. Sur les fonds de la caisse de propagande où est versée la majeure partie des bénéfices, il entretient le Vooruit, feuille à 2 cent. et publie des romans et des manuels d'instruction.

A Bruxelles, comme à Gand, le socialisme a abandonné les recherches spéculatives, l'idée pure, la phraséologie abstraite pour aborder l'organisation pratique et améliorer sur le champ la condition de ses adeptes. Il a pour grand chef Volders, le tribun de tous les meetings, le directeur de la Maison du Peuple, établissement analogue au Vooruit, où l'ouvrier trouve toutes les satisfactions matérielles et intellectuelles : la bibliothèque et le cercle à côté du magasin de comestibles.

Janson, Anseele et Volders ont derrière eux les travailleurs des Flandres, du Brabant, du Borinage et de Liège. Ils représentent le nombre, la force, le droit. Certes, les constituants belges se sont bien avancés, mais ils témoigneraient de leur sagesse et de leur prudence en revenant sur leur vote de mardi. Ils n'étouffent pas sans peine les aspirations populaires.

NOUVELLES DES CANTONS

Genève. — Fête du 1^{er} mai. — Voici, sauf modifications ultérieures, quelles sont les dispositions arrêtées par le comité ouvrier qui organise chaque année la manifestation du 1^{er} mai à Genève :

Dimanche matin, 23 avril, grande assemblée populaire préparatoire au Bâtiment électoral.

Lundi, 1^{er} mai, à une heure, cortège officiel de toutes les sociétés ouvrières qui se rendront à Carouge, à la nouvelle salle des fêtes, ou seront prononcés les discours en plusieurs langues, puis fête familière.

Le soir, conférences dans les diverses sociétés ouvrières. Les orateurs ne sont pas encore désignés définitivement. Des démarches ont été faites à Paris, auprès de M. Jules Guesde.

Berne. — L'état de M. Ruchonnet s'est amélioré, l'oppression a cessé, la maladie suit sa marche normale.

— La direction supérieure des péages publie la liste de 104 articles libérés de l'obligation d'être accompagnés d'un certificat d'origine à leur entrée en Suisse, en se réservant le droit de citer en justice, suivant les dispositions pénales de la loi sur les péages, quiconque se servirait de fausses déclarations pour éluder la taxe douanière.

— M. Brahms, compositeur, M. Freund, pianiste, M. Hegar, directeur de musique et M. Widmann, feuilletoniste du *Bund*, sont partis pour l'Italie hier.

Ce célèbre quatuor s'embarque pour la Sicile dans l'intention de traverser cette île d'un bout à l'autre.

Lucerne. — La nouvelle donnée par le *Vaterland* au sujet de l'état de santé des troupes cantonnées actuellement à Lucerne est fortement exagérée. Il n'y a que trois soldats malades.

Nouvelles étrangères

France. — Le correspondant de Bruxelles du *Figaro* a interviewé M. Jean Volders, secrétaire général du parti socialiste révolutionnaire belge, un des principaux orateurs des réunions socialistes.

Lui ayant demandé si le suffrage universel tempéré, tel que la chambre et le gouvernement semblent disposés à l'admet-

tre, sera accepté par les ouvriers, M. Volders répondit : « Oui, en attendant mieux, nous accepterons cela et ce serait alors la fin de la grève. »

Et que feriez-vous, si, mardi prochain la chambre se prononçait de nouveau contre la proposition qui va lui être soumise ?

Nous organiserions partout l'agitation ouvrière et cela durerait jusque justice fut faite.

Qu'entendez-vous par agitation révolutionnaire ; auriez-vous recours aux moyens violents ?

« Pourquoi pas, si on nous y force. M. Volders ajoute que l'agitation socialiste en Belgique n'est dirigée, quand à présent, que contre la Constitution, le roi est d'ailleurs partisan de l'extension du droit de suffrage ; il est donc avec nous, conclue-t-il. »

— La plupart des journaux, commentant la gravité des événements de Belgique, constatent que la situation devient de jour en jour plus critique et envisagent avec une certaine inquiétude l'éventualité d'une révolution et l'éventualité de l'occupation de la Belgique par deux divisions de l'armée allemande, prévue par le traité de 1831. La *Lanterne* dit qu'une révolution apparaît de plus en plus inévitable. L'invasion de la Belgique par l'Allemagne est dans un ordre de choses possibles ; en cas de révolution, inutile de se demander quels seraient les devoirs que ce fait imposerait à la France par les éventualités qu'elle comporte. La situation en Belgique commence à devenir menaçante pour l'Europe entière ; elle commande à nos gouvernants la plus vigilante attention. Tenons-nous prêts à tout événement.

— M. de Freycinet a déclaré qu'il interviendrait au Sénat dans la discussion de la proposition de M. Magnier sur l'affaire Turpin ; il fournirait de nouvelles et intéressantes explications.

Belgique. — Le bourgmestre de Bruxelles a été frappé dimanche après midi d'un coup de canne plombée par un manifestant qui revenait du meeting. Le bourgmestre, grièvement blessé, a été transporté chez lui. La nouvelle cause une vive émotion. Le bruit court que le bourgmestre est mourant.

Italie. — Une circulaire semblable à celle adressée au Cercle français, par le Comité d'organisation des fêtes qui auront lieu à l'occasion de la réception de l'empereur Guillaume, a été envoyée au directeur de l'Académie de France, M. Leavel, qui ne répondit absolument rien au manque de tact du Comité.

Allemagne. — On assure qu'un compromis au sujet de la loi militaire, a été conclu par le centre avec M. de Caprivi.

Autriche-Hongrie. — Les journaux parlant du coup d'Etat du jeune roi de Serbie, disent que les relations de ce pays

vis-à-vis de la monarchie austro-hongroise ne seront pas modifiées par suite du nouvel ordre de choses, quoique l'on attribue à Alexandre I^{er} des sentiments russophiles.

Serbie. — Tous les gouvernements expriment leurs sentiments de sympathie à l'égard du roi. Celui-ci va proclamer l'amnistie générale pour tous les crimes et délits politiques. Il s'opposera à la mise en accusation du cabinet Avakomovitch.

Le président du Conseil, M. Dokitch, déclare que maintenant le gouvernement va consacrer toute son attention à la politique intérieure, au maintien des droits civils et politiques des citoyens et au crédit financier de la nation.

En ce qui concerne la politique étrangère, le gouvernement maintiendra les bons rapports actuels, avec tous les Etats voisins et les élections à la Skouptina auront lieu sans pression électorale.

Hollande. — Depuis l'arrivée de la reine à Amsterdam, des bandes de socialistes viennent chaque soir chanter devant le palais, mais la police les fait circuler. Pendant un raout au palais, une centaine de socialistes parcoururent les rues principales en chantant des refrains révolutionnaires. La police leur défendit de chanter, mais les socialistes refusèrent d'obéir. La police alors dégaina et chargea sabre au clair. Quelques personnes ont été blessées.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Neuchâtel, 17 avril 1893.

Grand Conseil

La séance est ouverte à 9 heures. Peu de monde au début ; le groupe ouvrier est représenté par 17 membres, les deux autres partis sont en proportion bien moins représentés.

Le président prononce l'oraison funèbre de deux députés décédés depuis la dernière session : MM. Bonhôte et le docteur Ancker.

Le président se fait l'interprète de l'assemblée pour montrer la satisfaction éprouvée par tous de voir MM. Cornaz et Petitpierre-Steiger, conseillers d'Etat, définitivement rétablis.

Les élections de MM. Dubois et Ledermann remplaçant MM. Bonhôte et Ancker, sont validées.

Le Grutli remercie le Grand Conseil de la subvention de 3000 fr. qui lui a été accordée pour sa fête.

M. Petitpierre-Steiger, conseiller d'Etat, lit le rapport et projet de décret concernant la conversion des emprunts de l'Etat de 1882 et de 1885. L'urgence est déclarée. Le rapport est pris en considération. Une commission de cinq membres sera nommée par le bureau.

M. Petitpierre-Steiger donne connaissance 1^o d'un rapport sur une demande

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

V

Un nouveau converti

A huit heures moins un quart le cheval était appareillé ; à huit heures sonnait Henri descendant.

Le cheval, fier et ardent malgré sa petite taille, dressait les crins et piaffait dans la cour. Il avait fait frotd et un léger verglas couvrait la terre.

Henri s'appêta à traverser la cour pour gagner le côté des écuries où l'attendaient le cheval et le palefrenier, lorsqu'en passant devant un soldat suisse, en sentinelle à la porte, ce soldat lui présenta les armes en disant :

— Dieu garde Sa Majesté le roi de Navarre !

A ce souhait et surtout à l'accent de la voix qui venait de l'émettre, le Béarnais tressaillit.

Il se retourna et fit un pas en arrière.

— De Mouy ! murmura-t-il.

— Oui, sire, de Mouy.

— Que venez-vous faire ici ?

— Je vous cherche.

— Que me voulez-vous ?

— Il faut que je parle à Votre Majesté.

— Malheureux, dit le roi en se rapprochant de lui, ne sais-tu pas que tu risques ta tête ?

— Je le sais.

— Eh bien ?

— Eh bien, me voilà.

Henri pâlit légèrement, car ce danger que courait l'ardent jeune homme, il comprit qu'il le partageait. Il regarda donc avec inquiétude autour de lui, et se recula une seconde fois non moins vivement que la première.

Il venait d'apercevoir le duc d'Alençon à une fenêtre.

Changeant aussitôt d'allure, Henri prit le mousquet des mains de de Mouy, placé nous l'avons dit en sentinelle, et tout en ayant l'air de l'examiner :

— De Mouy, lui dit-il, ce n'est pas certainement sans un motif bien puissant que vous êtes venu ainsi vous jeter dans la gueule du loup.

— Non sire. Aussi voilà huit jours que je vous guette. Hier seulement, j'ai appris que Votre Majesté devait essayer ce cheval ce matin, et j'ai pris poste à la porte du Louvre.

— Mais comment sous ce costume ?

— Le capitaine de la compagnie est protestant et de mes amis.

— Voici votre mousquet, remettez-vous à votre faction. On nous examine. En repassant, je tâcherai de vous dire un mot ; mais

si je ne vous parle point, ne m'arrêtez point. Adieu.

De Mouy reprit sa marche mesurée, et Henri s'avança vers le cheval.

— Qu'est-ce que c'est que ce joli petit animal ? demanda le duc d'Alençon de sa fenêtre.

— Un cheval que je devais essayer ce matin, répondit Henry.

— Mais ce n'est point un cheval d'homme, cela.

— Aussi est-il destiné à une belle dame.

— Prenez-garde, Henri, vous allez être indiscret, car nous allons voir cette belle dame à la chasse ; et si je ne sais pas de qui vous êtes le chevalier, je saurai au moins de qui vous êtes l'écuyer.

— Eh ! mon Dieu non, vous ne le saurez pas, dit Henri avec sa feinte bonhomie, car cette belle dame ne pourra sortir, étant fort indisposée ce matin ; et il se mit en selle.

— Ah bah ! dit d'Alençon en riant, pauvre madame de Sauve !

— François ! François ! c'est vous qui êtes indiscret.

— Et qu'a-t-elle donc, cette belle Charlotte ? reprit le duc d'Alençon.

— Mais, continua Henri en lançant son cheval au petit galop et en lui faisant décrire un cercle de manège, mais je ne sais trop, une grande lourdeur de tête, à ce que m'a dit Dariole, une espèce d'engourdisse-

ment par tout le corps, une faiblesse générale, enfin.

— Et cela vous empêchera-t-il d'être des nôtres ? demanda le duc.

— Moi, et pourquoi ? reprit Henri, vous savez que je suis fou de la chasse à courre et que rien n'aurait cette influence de m'en faire manquer une.

— Vous manquerez pourtant celle-ci, Henri, dit le duc après s'être retourné et avoir causé un instant avec une personne qui était demeurée invisible aux yeux de Henri, attendu qu'elle causait avec son interlocuteur du fond de la chambre, car voici Sa Majesté qui me fait dire que la chasse ne peut pas avoir lieu.

— Bah ! dit Henri de l'air le plus désappointé du monde. Pourquoi cela ?

— Des lettres fort importantes de M. de Nevers, à ce qu'il paraît. Il y a conseil entre le roi, la reine-mère et mon frère le duc d'Anjou.

— Ah ! ah ! fit en lui-même Henri ; serait-il arrivé des nouvelles de Pologne ?

Puis tout haut :

— En ce cas, continua-t-il, il est inutile que je me risque plus longtemps sur ce verglas. Au revoir, mon frère !

Et arrétant le cheval en face de Mouy :

(A suivre.)



Ouvriers ! Ne vous fournissez que chez les négociants

de la Banque cantonale d'émettre de nouvelles obligations;

2° d'un rapport sur la construction d'une annexe à l'arsenal de Colombier;

3° rapport sur la réorganisation des bureaux du département militaire.

Ces rapports sont renvoyés au bureau.

M. Jules Morel, conseiller d'Etat, lit 1° le rapport sur une acquisition de terrains destinés à permettre le développement du service des marchandises à la gare de la Chaux-de-Fonds;

2° d'un rapport à l'appui d'une demande de crédit pour l'acquisition de matériel à marchandises pour le Jura-Neuchâtelois;

3° rapport sur l'achat du chemin de fer régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.

M. John Clerc, conseiller d'Etat, lit le rapport sur les travaux de classement exécutés aux archives cantonales de décembre 1888 à novembre 1892.

Le directeur des finances donne connaissance du rapport sur la vente de grèves à la commune de Cortaillod et de celui sur l'état général de la vente des grèves du lac.

Rapport sur une demande de subvention pour la fête fédérale des sous-officiers à La Chaux-de-Fonds.

Une demande de crédit est faite pour couvrir les frais d'une fête académique.

Les institutrices adressent deux pétitions demandant une augmentation de traitement et d'examiner les moyens d'arriver à l'égalité avec celui des instituteurs. Ces deux pétitions sont renvoyées au Conseil d'Etat.

Puis différents rapports viennent encore; on peut appeler cette séance, séance des rapports. Voici encore le rapport sur la route des Bassets, renvoyé au bureau.

Une grande question arrive à l'ordre du jour; celle de l'assurance obligatoire du mobilier. M. Jules Morel, conseiller d'Etat, développe un magnifique rapport dans lequel il soutient l'assurance par l'Etat et réfute les allégations présentées dans une brochure qui combat le projet d'assurance par l'Etat. Il appelle cet écrivain l'ignotus Neuchâtelois. Des bravos accueillent la péroraison du discours de M. Jules Morel.

M. Richard, de la droite, n'est pas partisan de l'obligation et surtout de l'assurance par l'Etat. A son raisonnement, on voit de suite que ce député doit être actionnaire de compagnies d'assurances.

M. Montandon ne veut pas de l'assurance par l'Etat.

M. Frédéric Soguel défend le projet et déclare qu'il faut assurer et protéger les petits, il fait une déclaration socialiste qui a son importance.

M. Mosset est partisan de l'obligation, mais n'approuve pas l'assurance par l'Etat.

M. Robert Comtesse déclare que si le Conseil d'Etat a proposé ce projet c'est que beaucoup de pétitions sont parvenues au Grand Conseil et qu'il fallait arriver à quelque chose.

Il n'est pas nécessaire que l'Etat devienne assureur mais au moins que chacun soit assuré.

M. Gallet est partisan de l'assurance obligatoire, mais n'est pas pour l'assurance par l'Etat.

M. de Chambrier accepte l'obligation mais pas par l'Etat.

M. Bonjour votera la prise en considération.

M. Numa Robert déclare qu'il se trouve des partisans de l'obligation quand l'assurance sera faite par les compagnies, mais pas, quand l'Etat sera assureur, preuve que les compagnies tiennent à conserver leurs bénéfices, donc il vaut mieux que l'Etat, par conséquent tout le monde.

M. Jeanneret déclare que tous les citoyens sont égaux... il ajoute: devant la loi. Il combat le projet de loi.

M. Jules Morel répond à M. Jeanneret que s'il ne s'occupe pas des petits d'autres s'en occupent, heureusement.

M. Calame-Colin est partisan de l'obligation mais par l'Etat.

Le projet de loi est pris en considération.

— Dans notre prochain numéro nous instruirons nos lecteurs sur l'issue de l'incident de la fabrique P. de notre ville.

Correspondance particulière de la *Sentinelle*
Le Locle, 14 avril.

Liberté

Liberté! Mot magique, qui fait tressaillir le prisonnier, qui rend l'espoir aux peuples asservis, tu renfermes à toi seul tout ce que l'imagination, la plus vaste, a pu concevoir de beau, de grand, de généreux! Tu es l'idéal, hélas! à la réalisation duquel d'aucuns ont travaillé et travaillent toujours; tu es le rêve entrevu par l'opprimé et le misérable, par tous les esclaves de la civilisation moderne; tu es le but ardemment désiré par tous ceux qui sentent battre un cœur au dedans d'eux et que la fange et l'égoïsme n'ont pas encore atteint trop profondément; tu es enfin la rive vers laquelle nous voyons ballotté à travers mille écueils et de laquelle nous apercevons à l'horizon les énivrants contours. Ah! Quand viendra le jour où tu régneras d'une manière effective sur toutes les nations! Puisse-t-il être prochain.

Le mot liberté donne la définition la plus pure des nobles désirs et des vœux des citoyens cherchant la solution du problème social; pour l'ouvrier, point n'est besoin de demander autre chose; il aura tout avec la liberté: travail, protection, aisance, sécurité. Dans notre belle Suisse, on parle beaucoup de liberté, d'égalité, de fraternité; on se figure aisément dans certains milieux que cela doit suffire; à ceux qui pensent de la sorte, nous répondons fermement: Non! La théorie n'est rien sans la pratique; nous ne saurions mieux comparer cette manière de voir qu'à un jardinier qui, ayant préparé ses terrains avec beaucoup de soin, aurait négligé de les ensemercer; un beau discours, cela fait bien dans le paysage, mais la plus petite réforme accomplie sans bruit est de beaucoup préférable. Dire c'est bien, faire c'est mieux.

Avec l'organisation démocratique que nous possédons chez nous, il serait plus facile que dans n'importe quel autre pays d'arriver à établir sur une base plus équitable l'égalité du citoyen et d'empêcher qu'il se commette des abus et des injustices; quel est celui à qui nous devons la situation pénible dans laquelle nous sommes actuellement? C'est vous, c'est moi, c'est nous tous! Notre indifférence coupable nous tient en servitude et rive nos chaînes comme le boulet du forçat. Pourquoi laisser fouler aux pieds nos droits naturels? Pourquoi supporter un joug qui devient de jour en jour plus pesant et plus raide? Parce que, manquant de cohésion, nous ne pouvons lutter avantageusement contre les pieuvres dont nous sommes entourés et qui nous sucent jusqu'à la moelle; et pourtant si tu voulais, si tu étais unis, si tu comprenais ta force, peuple, tu serais roi!

Comme un nouveau-né sortant de ses langes, nous voyons le socialisme grandir insensiblement, mais enfin grandir; d'où vient ce courant d'idées nouvelles qui se fait sentir d'un bout à l'autre de notre sphère terrestre? Nul ne saurait le dire; c'est un souffle puissant, entraînant, qui se lève comme la brise avec le soleil, réveillant au sein des nations assoupies le sentiment de leur dignité. De toutes parts des hommes courageux arborent l'étendard de la révolution économique; l'heure de la délivrance serait-elle près de sonner? Qui peut le dire sinon celui de qui tout dépend. Le vieux monde, pareil à un bâtiment lézardé, chancelle sur sa base; réunissant leurs efforts, les puissants du jour s'efforcent de réparer l'édifice et créent obstacle sur obstacle aux défenseurs de la cause ouvrière; mais dans l'arrière-plan du tableau, nous entrevoyons une douce clarté nous donnant l'assurance d'une brillante aurore et nous promettant le bonheur, la paix, en un mot la *liberté*!! *Myosotis.*

Chronique locale

La Fraternité. — En vue de la répartition, les membres de la Fraternité qui ont changé de domicile depuis le mois de janvier ou qui déménageront le 23 avril, sont priés de faire connaître *par écrit*, leur nouvelle adresse au caissier. (Indi-

quer aussi le numéro du carnet et l'ancienne adresse.)

Les personnes qui représentent des sociétés externes, sont également invitées à donner au plus vite l'adresse bien exacte de ces sociétés.

Le Comité.
Fanfare du Grutli. — Nous apprenons qu'une bannière sera offerte par un groupe de dames à la Fanfare du Grutli, le dimanche 30 courant, à 8 heures du soir à Bel-Air.

La Société de chant l'*Espérance* du Locle en est la marraine et viendra à cette occasion exécuter quelques morceaux de son répertoire; enfin un modeste banquet réunira tous les amis du Grutli; en nous rendant nombreux à cette petite cérémonie, nous prouverons par là que nous voulons encourager l'art musical parmi nous, tout en stimulant notre vaillante petite *Fanfare*. *Un Grutliéen.*

Un forfait. — Nous apprenons que vendredi dernier, un propriétaire de l'Abeille, est entré dans le logement d'une de ses locataires en son absence, et a retiré les quelques meubles qui constituaient le mobilier de cette pauvre femme, qui est veuve, et a laissé le logement complètement vide. C'est là un cas flagrant de violation de domicile, suivi de vol; car le propriétaire n'était accompagné d'aucun agent autorisé, pour accomplir son forfait. Nous attendons ce que la justice va faire, en présence d'une iniquité pareille.

Etat-Civil de la Chaux-de-Fonds
du 3 au 9 avril 1893.

PROMESSES DE MARIAGE

Spieth, Charles-Albert, ouvrier de fabrique à Sainte-Marie-aux-Mines, et Schneider, Anna-Marie, à la Chaux-de-Fonds.
Marguier, Jules-Léon, menuisier, Français, et Soguel, Alice-Lydie, repasseuse en linge, Neuchâteloise.
Pierrehumbert, Henri-Arthur, graveur, Neuchâtelois, et Marchand, Juliette, guillocheuse, Bernoise.
Schori, Adolphe, agriculteur, Bernois, et Vifian, Maria-Emma, institutrice, Bernoise.
Perdrizat, Jules-Christian, menuisier, Vaudois, et Magnin, Louise-Hulda, tailleur, Neuchâteloise.
Houriet, Raoul, avocat, Neuchâtelois et Bernois, et Widmer, Jeanne, Bernoise.
Triplet, Léon-Félix, horloger, Neuchâtelois, et Häni, Wilhelmine, horlogère, Argovienne.
Letscher, Hermann-Auguste, doreur, et Grand-Guillaume-Perrenoud née Pierrehumbert, Marie-Virginie, tous deux Neuchâtelois, à Neuchâtel.
Ducommun-dit-Verron, Jules-Alfred, horloger, et Jeanneret, Lina-Frida, tailleur, tous deux Neuchâtelois, au Locle.
Humbert-Droz, Jules-Aimé, typographe, Neuchâtelois, et Bully, Louise-Cécile, typographe, Française, tous deux à Besançon.

MARIAGES CIVILS

Robert-Nicoud, John-Arnold, agriculteur, Neuchâtelois, et Schupbach, Lina-Caroline, tailleur, Bernoise.
Gaillard, Louis-Auguste, négociant, Neuchâtelois, et Denni, Marie-Louisa, Badoise.
Pilet, Jean, commis, Vaudois, et Kohler, Elise-Juliette, horlogère, Bernoise.
Receveur, Jules-Alfred, horloger, et Löffel, Marie, horlogère, tous deux Bernois.
Huguenin-Dumittan, Jules-Edouard, horloger, et Ducommun-dit-Boudry née Kunz, Rosalie, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière).
19387 Diacon née Barthélémy, Pauline, épouse de Louis-Justin, Neuchâteloise, née le 22 novembre 1835.
19388 Bertha-Adèle, fille illégitime, Schaffhouse, née le 28 mars 1893.
19389 Fallet, Henri-Albert, fils de Henri, époux de Marie-Louise Rouillier née Auderset, Neuchâtelois, né le 20 mai 1858.
19390 Caldelari, Louis-Alfred, fils de Angelo et de Marianne-Mathilde-Philomène Debernardi, Tessinois, né le 16 avril 1876.
19391 Weick, Bertha-Louise, fille de Johannes et de Rosine née Schmied, Wurthembergeoise, née le 16 mars 1893.
19392 Bargetzi, Hermine-Anna, fille de Arnold et de Marie-Louise Richter, Soleuroise, née le 30 mars 1893.
19393 Jauch, Maria-Ida, fille de Thomas et de Maria-Franciska Strub, Argovienne, née le 6 février 1867.
19394 Ferrari, Violetta-Estelle, fille de Alexandre et de Marie-Louise Wuilleumier, Tessinois, née le 8 septembre 1886.
19395 Enfant masculin, mort-né, à Pétremand, Narcisse-Hermas, Neuchâtelois et Bernois.
19396 Enfant masculin, mort-né, à Johannes Erne, Argovien.
19397 Jost, Frédéric, époux de Anna-Elisabeth née Joggi, Bernois, né le 7 mai 1846.
19398 Gutmann, Henri-Georges, fils de Charles-Henri et de Aline-Elisa Sauser, Bernois, né le 26 décembre 1889.
19399 Curtill, Olga-Clémence, Française, née le 2 juillet 1891.

Boîte à blagues

M. Gogo sort des bureaux d'une société financière à un capital variable. Il tient une liasse d'actions à la main. Passe son ami B..., un boursier malin. — Combien valent ces actions? lui demande M. Gogo. — Rien du tout. — Mais... plus tard? — Ah! plus tard, c'est différent: elles vaudront cinq ans de prison.

Une jeune fille est contrainte par sa famille à épouser un vieux monstre fort riche.

Le maire lui demande: — Mademoiselle Z..., consentez-vous à prendre M. X... pour époux? — Hélas! monsieur, répond la pauvre en pleurant, vous êtes le premier qui m'avez consultée à ce sujet!

Dernières nouvelles

Mons, le 16. — Brenez, principal chef socialiste du Borinage, a été arrêté ce matin à Hornu, ce qui a causé une vive émotion parmi les grévistes.

Il y a eu collision cette nuit à Frarmeries entre les gendarmes et les grévistes. Il y a eu plusieurs blessés. Le bourgmestre est blessé à la tête d'un coup de pierre.

Madrid, le 17. — Une collision grave, entre paysans de deux villages de la province de Jæn a eu lieu. Deux paysans et deux gendarmes sont grièvement blessés.

Bruxelles, le 17. — Le bourgmestre va mieux, mais son état exigera un long repos. Le roi a fait prendre de ses nouvelles.

Bruxelles, le 17. — Hier soir, vers 10 heures et demie, violente charge de la gendarmerie place St-Jean. La bagarre a été provoquée par un membre du parti ouvrier. Plusieurs blessés, une quinzaine d'arrestations. Un conseiller municipal a été arrêté pour avoir protesté contre les brutalités de la police.

A la même heure, la police a chargé la foule sur la Grande-Place. Plusieurs blessés; 6 arrestations.

Une nouvelle charge a eu lieu place St-Jæn. 2 blessés grièvement.

A 11 heures et demie, 20 gendarmes occupent la Grande-Place. A 11 heures trois quarts, les abords de la *Maison du Peuple* sont balayés par les agents. Nombreuses arrestations.

A minuit et demi, la garde civique a été licenciée et la ville est rentrée dans le calme.

Paris, le 17. — Les élections municipales de dimanche ont eu lieu dans le plus grand calme. La composition du nouveau conseil ne diffère pas sensiblement de celle de l'ancien.

Etouffes pour Vêtements de Messieurs et Garçons
140/145 cm de large, décaties
Cheviots véritable anglais le mètre de Fr. 2 95 à 12 45
Meltons véritable anglais le mètre de Fr. 3 25 à 8 40
Serge véritable anglais le mètre de Fr. 2 45 à 10 25
Draps d'Étain véritable anglais le m. de Fr. 4 75 à 16 95
Tweeds et Buxkins véritable anglais le m. de Fr. 2 45 à 7 85
Envoi de n'importe quelle quantité franco aux personnes particulières par la Maison d'Importation d'Etouffes anglaises
189 15 **Gettinger & Co.** Centralhof, Zurich.
Echantillons de toutes les qualités, ainsi que des doublures promptement franco.

COURS AUX PIEDS
sont guéris sans douleur par l'emplâtre contre les cors, de F. Müller. Pas besoin de les couper et pas d'empoisonnement du sang. Succès certain garanti. — Prix: 90 c. — Chez M. E. Pironé, coiffeur, Demoiselle 91, La Chaux-de-Fonds. 6-2 402

La Fraternité

En vue de la répartition, les membres de la Fraternité qui ont changé de domicile depuis le mois de janvier ou qui déménageront le 23 avril, sont priés de faire connaître par écrit leur nouvelle adresse au caissier. (Indiquer aussi le numéro du carnet et l'ancienne adresse.)

Les personnes qui représentent des sociétés externes sont également invitées à donner au plus vite l'adresse bien exacte de ces sociétés.

277 **Le Comité.**

Honi soit qui mal y pense

C'est au magasin **Ed. PIPY** Rue du Parc 54

que l'on vend meilleur marché que partout

VERRERIE ET FAÏENCE magnifique, déjeuners et dîners complets, etc.

Mercerie, bonneterie, grand assortiment de gants de peau, soie, mi-soie, fil d'Ecosse et autres, depuis 50 c. la paire.

Toujours grand choix d'articles pour enfants. Fournitures pour tailleuses.

Liquidation au prix de facture des articles suivants :

Une quantité de blouses, tabliers et chemises couleurs pour le travail, Oxford, toiles, cotonnes, flanelles coton, flanelles de santé et autres, etc.

Se recommande à la bienveillance du public. — **FILIGRANE.** 235

!! Attention !!

Qui pourrait fournir 30 à 40 litres de lait par jour

A la même adresse un BUREAU à trois corps bien conservé ainsi qu'une MACHINE A TRICOTER ayant très peu servi.

S'adresser à l'Épicerie-Laiterie rue de la Demoiselle 126. 275

Avis au public

Je préviens mes connaissances ainsi que l'honorable public que je ne peux pas me transporter dans les maisons pour cause d'accident. Je prie toutes les personnes qui auraient des chiffons et des os à vendre de bien vouloir me les apporter au prix de 5 ct. le kilo.

En outre je vends toujours du bois sec mêlé au prix de 1 fr. le sac, ainsi que de la tourbe et des briquettes. Se recommande 259 6-1

Antoine Terraz, 9, Rue de la Chapelle, 9.

A louer

pour fin Août ou St-Martin 1893

Dans un des plus beaux quartiers de Chaux-de-Fonds, bien exposé au soleil levant, 25 logements de 2 pièces, alcôve, corridor fermé, cuisine et dépendances, plus une boulangerie, qui pourrait être aménagée au gré du preneur. La maison, qui est à construire, présentera tout le confort moderne désirable. Parquets partout. Prix très avantageux. 20-11-J 17 S'adresser à la Fabrique de Menuiserie et Parqueterie, rue du Doubs 113.

MÉDECIN-OCULISTE Dr BOREL

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris reçoit à La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier, 4. Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi; au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 3 à 5 heures; à St-Imier, Hôtel de la Couronne, Mercredi de 9 à 11 heures. 46 26-5

Polissage et Réparations de meubles chez M. Louis RAIDT, rue du Progrès 7. 50-22 23

Nouveau produit!

Sans concurrence!

Indispensable!

Huile pour planchers sans odeur

175

Se recommande, **Jacob Kohler.**

Santé!

Propreté!

Économie!

CORDONNERIE MODERNE

6, Rue Léopold Robert, 6

248

CHAUX-DE-FONDS

Bottines fines pour femmes
Pantoufles légères diverses
Richelieu femmes et fillettes
Souliers ordinaires
Bottines pour garçons
Bottines et bottes ferrées
Chaussures spéciales sur mesure

Réparations livrées promptement

Vente au comptant. Prix fixes

Vente des meilleurs cycles du monde

Maison Clément de Paris (hors concours)

BYCICLETTES

derniers modèles

d'après les derniers perfectionnements

On donne des leçons gratuits aux acheteurs.

Demander le catalogue

Agent général pour la Suisse : **LEROYER-PERRENOUD** à Genève



CONDITIONS avantageuses

PAIEMENTS par

à comptes

Demander le catalogue

Agent pour la CHAUX-DE-FONDS :

Wuilleumier César

3 Puits, 3

218

Boucherie & Charcuterie

Paix 61 **U. Jeannoutot** Paix 61

Le soussigné, ayant travaillé pendant de nombreuses années dans une des principales boucheries de notre ville, reprendra à partir de

Lundi 17 avril

la Boucherie et Charcuterie, rue de la Paix 61

Bœuf, Veau, Mouton, Porc, de toute première qualité

Tous les jours, CHARCUTERIE assortie, crue et cuite, ainsi que des GENDARMES, CERVELAS. — Saucisses de pa san à 60 c. la livre. — TRIPES à 30 c. la livre. — Il se recommande vivement à l'honorable public et à ses nombreux amis et connaissances. 274

U. Jeannoutot.

DÉPURATIF GOLLIEZ

OU

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien à Morat. — 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants :

Scrofule, Rachitisme chez les enfants, **Débilité, Humeurs et Vices du sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la peau, Feux au visage**, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées, ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques**.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez**, à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôt : Dans toutes les pharmacies. 68

Société de Consommation

Paix 57 **Jaquet Droz** 27

VIN BLANC excellent 1892	Le litre	60
Carovigno rouge		50
blanc ferrugineux	1 —	
Sangiovese rouge, qualité supérieure 1891		65
Uvaggio rouge		45
Malaga or et noir	1 65	
Madère	1 65	
Vermouth de Turin	1 10 et 95	

CAVE

9, rue Neuve, 9

CHAUX-DE-FONDS

Dès ce jour, à emporter

Vin blanc de Neuchâtel 1892, en tout premier choix à 90 c. le litre. 269

Imprimerie H. Schneider, Bienne

Atelier de serrurerie

Fréd. Fellhauer

Rue des Terreaux 7

Constructions en fer et serrurerie de bâtiments en tous genres.

Coffres-forts en acier, serrures brevetées, garanties incrochetables et à l'abri du feu.

Potagers économiques en toutes grandeurs.

Serrures et fermetures pour portes de bureaux et comptoirs (incrochetables).

Réparations et démantèlement de coffres forts et potagers. 258 6-1

Café Neuchâtelois

BIENNE

22, Rue du Marché, 22

VINS, BIÈRE et LIQUEURS

de premier choix

Fondues et Foie sauté

à toute heure

Bonne pension bourgeoise à 1 fr. 50 par jour

Service avenant

Se recommande à ses collègues ouvriers.

JULES-AUGUSTE ROBERT

Charcuterie

Aux amateurs d'excellentes

Saucisses à la viande et au foie

ainsi que des Viandes fumées à la campagne

Tous les samedis

Charcuterie cuite assortie

145 Se recommande 24-4 MS

A. HAUSER

65, Paix, 65

Parfumerie



OUTILS EN CAHIER

Attention

Emile Guyot

ayant repris le **SALON DE COIFFURE** tenu par **Lucien Pécheur** se recommande vivement à la clientèle de son prédécesseur, de même qu'à ses amis et connaissances.

Il espère, par un travail propre et soigné, mériter la confiance qu'il sollicite. 270

Le Salon est

Rue du Parc, 70

Maison Nudig

UNE BONNE COUTURIÈRE se recommande pour de l'ouvrage en journée et à la maison. — Prix modérés. — S'adresser rue Fritz Courvoisier n° 21a au deuxième. 268

ALFONSO COOPMANS & C° à COME

Succursale à Chaux-de-Fonds, rue du Premier Mars N° 5

Gérée par M. J. HUMBERT-BALMER

Vente en gros **VINS D'ITALIE** Vente en mi-gros

Vente à l'emporter aux prix suivants :

Montagna rouge	le litre à 45 c.	Caserta blanc	le litre à 50 c.
Apenino "	" 50 "	Toscane "	" 55 "
Toscane "	" 60 "	Piémont "	" 60 "
Bergamasca, type Arbois "	" 60 "	Sielle extra "	" 70 "
Piémont rouge "	" 70 "	Grand choix de vins en bouteilles :	
Nardo "	" 80 "	Marsala, Vermouth de Turin, Malaga,	
Chiati "	" 85 "	Cognac, Rhum, Kirsch.	

On livre à domicile par 6 litres au moins. Les analyses de tous nos vins à disposition des acheteurs. — Représentant pour la vente par feuilles et plus grandes quantités : M. Henri GRANDJEAN, Chaux-de-Fonds. 281

Le magasin est fermé le dimanche

Exposition de chapeaux

Modèles de Paris

Choix complet de toutes les fouritures de modes.

On se charge des réparations

Se recommande, 260 6-1

Julie PERRET,

Place de l'Hôtel-de-Ville, 5

Changement de domicile

Le magasin d'outils et fournitures d'horlogerie

P. Ducommun-Barguerel est transféré dès ce jour 243

4, rue St-Pierre, 4

Confections sur mesure

(belle coupe)

Spécialité de PANTALONS

Habillements pour garçons

Placement d'Étoffes Nouveautés

Je me charge de dégraissage et rhabillages propres.

G. UDECK-RUBIN, tailleur

Rue du Premier-Mars 273 12-1 MJ Café Pelletier.

Amidon Crème

Si vous voulez donner une belle nuance à vos rideaux, employez

l'Amidon crème

Se vend au 181

Bazar Wanner

Se trouve

partout



APÉRITIF VAUCHER

Se prend

pur ou à l'eau

Dès le 23 avril

les magasins et bureau de

D. Ullmo

Collège 18

seront transférés

15, rue des Terreaux, 15

Téléphone

ON DEMANDE un apprenti menuisier. — A la même adresse, on vendrait une malle. — S'adresser rue de la Paix 74, 1^{er} à droite. 280

ON DEMANDE un bon ouvrier faiseur de secrets or auquel on fournirait des limages. S'adresser au bureau.

Un jeune homme de 25 ans, au courant de la comptabilité

et de tous les travaux de bureau, cherche un emploi dans un bureau ou une administration. Il pourrait être employé avantageusement à la Correspondance française. Références de premier ordre, excellents témoignages d'aptitude et de bonne conduite.

Écrire à M. Henri-Edouard DROZ, journaliste, Chaux-de-Fonds. 282